



CERCLE DE KOLOKANI

Accord de coopération décentralisée
avec le Département des Yvelines



Rapport narratif et financier final

2013

En partenariat avec le Département des Yvelines



Yvelines
Conseil général

SOMMAIRE

CADRE CONVENTIONNEL	5
MOT DU PRESIDENT	7
RAPPORT NARRATIF	7
OBJECTIFS PREVISIONNELS	9
<i>Résumé bilan 2012</i>	9
<i>Résumé objectifs 2013</i>	9
<i>Budget prévisionnel</i>	9
DEROULEMENT	10
<i>Programme 1 : Aménagement d'un complexe de vente du bétail</i>	10
<i>Indicateurs chiffrés de résultat</i>	12
<i>Indicateurs d'impact</i>	12
<i>Appréciation de l'exécution</i>	12
PERSECTIVES	13
<i>Orientations des programmes pour 2014</i>	13
<i>Voies d'amélioration de la coopération</i>	14
RAPPORT FINANCIER	15
TABLEAU D'ENSEMBLE	15
REPORTS ET RELIQUATS	15
TABLEAUX PAR CONVENTIONS	16
TABLEAUX PAR PROGRAMMES	16
LISTE DES DEPENSES	17
<i>Programme 1. Complexe de vente du bétail</i>	17
ANNEXES	18
<i>Annexe 1 – Justificatifs comptables</i>	18
<i>Annexe 2- Etudes, rapports, comptes-rendus et procès-verbaux</i>	19
<i>Annexe 3- Compte clos de l'exercice 2013</i>	20
<i>Annexe 4- Budget prévisionnel 2014</i>	20

CADRE CONVENTIONNEL

L'accord de coopération décentralisée a été signé le 15 mai 2012 et couvre la période 2012-2014. Il porte sur la thématique principale de l'appui à la production primaire au travers des axes suivant :

- mise en valeur du potentiel hydrique du Cercle ;
- aménagement d'espaces de production et d'écoulement des productions primaires (culture, maraîchage, élevage...),
- sécurité alimentaire de tous par un accès des populations aux différentes productions.

En 2013, une convention a été conclue par les partenaires :

- convention 2013-1 signée le 27 septembre 2013, portant sur un programme d'aménagement d'un espace de vente du bétail.
(aucune convention n'a été signée en 2012)

MOT DU PRESIDENT



Djadji D. DIARRA,
*Président du Cercle
de Kolokani (Mali)*

La mise en œuvre de cette convention, fait suite au partenariat que le Cercle a noué en 1983 avec la ville de Viroflay, qui a permis de déboucher sur la coopération entre le Département des Yvelines et le Cercle de Kolokani au Mali.

Le cadre de collaboration qui lie nos deux collectivités s'inspire du plan d'action pluriannuel du conseil de Cercle de Kolokani et du plan sectoriel de la coopération décentralisée du Département des Yvelines. Ce cadre de coopération est en phase avec les objectifs de développement du conseil de Cercle. Malgré le climat politico institutionnel qui s'est avéré instable, le Département des Yvelines a tenu à mettre en œuvre son engagement vis-à-vis du Cercle de Kolokani. Je souhaite que les autorités françaises en générale et celles du Département des Yvelines en particulier trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance. Nous leurs promettons en retour que bon usage sera fait de l'appui budgétaire que le Département des Yvelines a bien voulu mettre à notre disposition.

En perspective nous osons espérer que les autres axes de la coopération bénéficieront de l'appui indéfectible du Département des Yvelines au profit de la population du Bélé Dougou (Cercle de Kolokani).

Signature du
Président



RAPPORT NARRATIF

La période couverte par le rapport narratif s'étend du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

OBJECTIFS PREVISIONNELS

Résumé bilan 2012.

L'année 2012 a vu le Mali basculer dans une grave situation sécuritaire et institutionnelle avec le retrait de tous les partenaires au développement. Ce retrait a eu des répercussions sur la mise en place de ce nouveau partenariat et la bonne exécution du plan triennal 2012 – 2014. Du fait de l'impossibilité pour le Département de se déplacer à Kolokani, aucune convention opérationnelle n'a pu être mise en place en 2012. Cependant, les partenaires se sont entendus pour identifier un programme facilement qui pouvait être mis en place par le Cercle et déjà identifié dans son programme de développement local, ce qui a permis la conclusion d'une première convention opérationnelle en 2013.

9

Résumé objectifs 2013.

La convention 2013-1 signée le 25 septembre 2013 entre le Département des Yvelines et le Conseil de cercle de Kolokani vise principalement à la réalisation d'un complexe de vente du gros bétail dans la commune centrale du Cercle (Kolokani) en conformité avec son PDSEC (Plan de développement social, économique et culturel) 2010 -2014.

Budget prévisionnel.

DEPENSES	Euros	Local	RECETTES	Euros	Local
Complexe de vente du bétail	71 476,00 €	46 885 183	Cercle Kolokani	3 574,00 €	2 344 390
			Département des Yvelines	67 902,00 €	44 540 792
TOTAL	71 476,00 €	46 885 183	TOTAL	71 476,00 €	46 885 183

DEROULEMENT

D'une manière générale, la situation sécuritaire et institutionnelle a été un facteur ayant perturbé le déroulement de la coopération (élections, signature tardive des conventions, réception des fonds etc....). En effet, l'identification d'un programme facilement réalisable n'a été faite que courant 2013, donnant lieu à la signature d'une convention au cours du 2nd semestre 2013. Si le programme a pu démarrer en 2013, une part importante des réalisations de déroulera en 2014.

Programme 1 : Aménagement d'un complexe à bétail.

Ce programme a ainsi été retenu dans le cadre de la convention 2013-1. De manière précise, il s'agit de l'aménagement d'un complexe de vente du bétail à Kolokani.

L'objectif est d'améliorer les conditions de vente du bétail mais aussi des conditions de travail des marchands de bétail tout en favorisant un cadre d'échange entre éleveurs et marchands de bétails en vue d'assurer une plus-value à l'activité.

Activité 1 : Etude technique du projet. Le projet d'aménagement a été identifié sur la base d'une étude technique réalisé par la Direction régionale du Génie rural en mai 2013 qui a permis d'identifier le contenu et les travaux à réaliser pour le complexe. Il comprend : deux compartiments pour le bétail avec abreuvoirs ; un bâtiment administratif ; un parc à vaccination ; un quai d'embarquement ; un forage équipé ; un bloc de trois latrines.

L'élevage : une priorité de développement du Cercle

L'élevage occupe une place de choix dans le Plan de Développement Social Economique et culturel (PDSEC) 2010-2014 du Cercle représentant 2,90% du budget prévisionnel total.

Dans l'ordre des priorités de cette zone fortement rurale du Bélédougou, l'élevage vient en 5^{ème} position après l'hydraulique, l'éducation, la santé et les ouvrages d'infrastructures.



Les premières fouilles du marché à bétail, du parc à vaccination et du quai d'embarquement.

Activité 2 : Réalisation des travaux d'aménagement. Un appel d'offres qui comprenait l'ensemble de la réalisation des travaux a été lancé le 19 Août 2013 a abouti à la sélection de l'entreprise EKC BTP (Entreprise Karim Coulibaly Bâtiment Travaux Publics). Un contrat portant sur un montant de 41 456 584 F CFA soit 63 200 € a été signé le 1^{er} octobre 2013. Les travaux ont ainsi démarré le 15 janvier 2014 pour une durée prévu de 4 mois.



Le forage réalisé au sein du futur marché à bétail pour l'abreuvement du bétail

Indicateurs chiffrés de résultat.

Indicateur	Objectif	Réalisé
PROGRAMME 1 : Aménagement d'un complexe de vente du bétail		
Nombre d'études techniques de réalisation des ouvrages	1	1
Nombre de complexe complet construit	1	0

Indicateurs d'impact.

Indicateur	Objectif	Réalisé
PROGRAMME 1 : Aménagement d'un complexe de vente du bétail		
Nombre de marchands à bétails fréquentant le complexe par semaine	600	0
Nombre d'éleveurs fréquentant le complexe par semaine	300	0
Nombre de bovidés vendus par an	51 000	0

Appréciation de l'exécution.

Toutes les activités se sont déroulées telle que nous l'avions souhaité. De l'étude technique à l'avis d'appel d'offre en passant par le dépouillement des offres à l'attribution du marché et l'acquisition du fonds.

La réalisation du marché à bétail va jouer favorablement sur l'économie locale à travers la commercialisation du bétail, des sous-produits de l'élevage et la création des emplois directs et indirects.

Visite de travail en Yvelines

Par ailleurs, le Conseil de Cercle a pu participer activement à la préparation à la 5^{ème} édition des Assises du Département des Yvelines (de nombreuses réunions de préparation se sont tenues à Bamako et dans d'autres communes pour organiser le déplacement de la délégation malienne) et être représentée en octobre par le Président du Cercle, le Député de Kolokani et le

Secrétaire général du Cercle. Cette participation a permis un tournant décisif dans le raffermissement des relations d'amitié et de coopération entre le Cercle et le Département. Elle a été l'occasion de discuter des perspectives de coopération, notamment concernant le projet d'aménagement du lac Wegnan.

Cette visite a notamment permis des rencontres avec :

- la Chambre interdépartementale d'agriculture des Yvelines,
- la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural-(SAFER) d' Ile de France,
- le Centre internationale de développement et de recherche(CIDR).
-



Délégation de Kolokani lors de sa visite en Yvelines (ici à Viroflay)

PERSECTIVES

Orientations des programmes pour 2014.

La mise en œuvre des priorités de l'année 2014 sera consacrée à la finalisation des activités de la convention 2013-1 (le complexe à bétail devrait être fini le 15 Mai 2014) et à l'identification des études complémentaires d'aménagement du Lac Wégnan tel qu'énoncé dans les différentes rencontres que le Conseil de Cercle a eu avec le Département. Il est à noter que le lac Wégnan

a été classé en 2013 comme site RAMSAR¹, ce qui veut dire que nous devons œuvrer désormais avec le réseau des zones humides pour l'harmonisation des actions et sa protection et son aménagement s'avèrent plus que nécessaire pour un équilibre de l'écosystème dans le Bélé Dougou.

Voies d'amélioration de la coopération.

La coopération entre le conseil de Cercle de Kolokani et le CG78 sera encore plus positive lorsque nous aurons intégré dans la coopération la dimension culturelle et celle des échanges d'expériences à travers les visites de travail et d'échanges en dehors du cadre des Assises car la période des Assises est plus contraignante au regard des différentes attentes.

¹ La Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) -- connue sous le nom de « Convention de Ramsar » -- est un traité intergouvernemental qui incarne les engagements de ses États membres à maintenir les caractéristiques écologiques de leurs zones humides d'importance internationale et à planifier « l'utilisation rationnelle », ou utilisation durable, de toutes les zones humides se trouvant sur leur territoire.

RAPPORT FINANCIER

La période couverte par le rapport narratif s'étend du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

TABLEAU D'ENSEMBLE

En euros

DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Complexe de vente du bétail	71 476,00 €	22 772,47 €	Cercle Kolokani	3 574,00 €	-31 549,13 €
			Département des Yvelines	67 902,00 €	54 321,60 €
TOTAL	71 476,00 €	22 772,47 €	TOTAL	71 476,00 €	22 772,47 €

En FCFA

DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Complexe de vente du bétail	46 885 183	14 937 761	Cercle Kolokani	2 344 390	-20 694 873
			Département des Yvelines	44 540 792	35 632 634
TOTAL	46 885 183	14 937 761	TOTAL	46 885 183	14 937 761

15

REPORTS ET RELIQUATS

DEPENSES	Euros	Local	RECETTES	Euros	Local
Déficit à régulariser	- €	-	Collectivité partenaire - Régulation déficit	- €	-
Dépenses restant à exécuter	- €	-	Collectivité partenaire - Autofinancement reporté exercice précédent	3 574,00 €	2 344 390
			CG78 - Régulation déficit		
			CG78 - Solde sur subv versée	31 549,13 €	20 694 873
			CG78 - Solde restant à verser	13 580,00 €	8 907 896
TOTAL			TOTAL	48 703,13 €	31 947 159

TABLEAUX PAR CONVENTIONS.

En euros

Convention annuelle 2013-1		En euros			
DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Complexe de vente du bétail	71 476,00 €	22 772,47 €	Cercle Kolokani	3 574,00 €	- 31 549,13 €
			Département des Yvelines	67 902,00 €	54 321,60 €
TOTAL	71 476,00 €	22 772,47 €	TOTAL	71 476,00 €	22 772,47 €

En FCFA

DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Complexe de vente du bétail	46 885 183	14 937 761	Cercle Kolokani	2 344 390	-20 694 873
			Département des Yvelines	44 540 792	35 632 634
TOTAL	46 885 183	14 937 761	TOTAL	46 885 183	14 937 761

16

TABLEAUX PAR PROGRAMMES.

Programme	Complexe de vente du bétail			
DEPENSES	Prévisionnel (euros)	Prévisionnel (local)	Réalisé (euros)	Réalisé (local)
Maîtrise d'œuvre/Etudes/suivi	2 916,00 €	1 912 771	1 916,28 €	1
travaux de construction du marché	68 560,00 €	44 972 412	20 856,19 €	256 998
TOTAL	71 476,00 €	46 885 183	22 772,47 €	14 937 761

LISTE DES DEPENSES.

Programme 1. Complexe de vente du bétail

Description	Réf. Justificatif	Convention	Section	Activité	Montant (local)	Montant (euros)
Avance de démarrage travaux	Facture n° 144/EKC-BTP 2013	Convention 2013-1	Investissement	travaux de construction du marché	13 680 762	20 856,19 €
Suivi des travaux 1ère tranche	Facture n° 001/SIRABA/Kolokani 2013	Convention 2013-1	Investissement	Maîtrise d'œuvre/Etudes/suivi	462 000	704,31 €
Etudes préalables	Factures S/ n° DRGRK Mai 2013	Convention 2013-1	Investissement	Maîtrise d'œuvre/Etudes/suivi	795 000	1 211,97 €

ANNEXES

Annexe 1 – Justificatifs comptables.

BUREAU D'ÉTUDES SIRABA ENGINEERING SARL

BABALA SERBA FACE PALAIS DE LA CULTURE RUE DE FONTE 45 BP - E-1541 / TEL : 20 22 75 18 - fax : 20 22 42 58

FACTURE N° 001/SIRABA/KOLOKANI/2013

DOIT : CONSEIL DE CERCLE DE KOLOKANI

CONTRAT N°

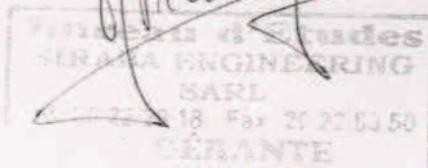
SUIVI D'INGÉNIERIE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
COMPLEXE D'ELEVAGE DE KOLOKANI

Montant du Contrat :	2 310 000 F CFA
Avance de démarrage (20%) :	462 000 F CFA
Montant à Percevoir ;	462 000 F CFA

Arrêtée la présente facture à la somme de : **quatre cent soixante deux mille francs CFA (462 000 F CFA).**

POUR ACQUIT :

*Par espèce ce jour
31 Decembre 2013*



LA GÉRANTE :

[Signature]
Mme DIALLO Marie TRAORE

ENTREPRISE KARIM COULIBALY « EKC - BTP »
BAMAKO, FALADIE AVENUE DE L'OUA PORTE 5132
TEL : 66 89 29 95 76 47 27 93

FACTURE

Travaux de Construction du Complexe d'Élévation de Kolokani dans la Commune
de Kolokani Cercle de Kolokani

Réf : N° 144/EKC-BTP/2013

Doit : CONSEIL DE CERCLE DE KOLOKANI

Montant des travaux

41 456 584 F CFA

Avance de démarrage à payer 33%

13 680 672 F CFA

Montant restant 67 %

27 775 912 F CFA

Arrêté la présente facture à la somme de : **Treize Millions Six Cent Quatre Vingt Mille
Six Cent Soixante Douze Francs Cfa (13 680 672 F CFA)**

Pour Acquit



L'Entrepreneur



Karim COULIBALY

Bamako le 27 Décembre 2013

REGION DE KOULIKORO

**DIRECTION REGIONALE
DU GENIE RURAL**

(DRGR- KOULIKORO)

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

FACTURE N° 006 -- - / DRGR-KK

Doit : Conseil de Cercle de Kolokani.

Pour paiement des frais d'études pour la réalisation du Complexe d'élevage de Kolokani.

Soit 795 000 F CFA.

Arrêté la présente facture à la somme de *sept* Cent Quatre-vingt Quinze Mille francs (795 000 F CFA).

Koulikoro, le 26 décembre 2013

Pour Acquit

Le Directeur Régional



Bouba MARIKO

Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole

Annexe 2- Etudes, rapports, comptes-rendus et procès-verbaux.

L'étude technique (49 pages) réalisée par Direction régionale du Génie rural est disponible auprès du Cercle de Kolokani.

Annexe 3- Compte clos de l'exercice 2013.

Compte de gestion 2013 – Receveur percepteur de Kolokani

Sous-titre	Imputation			NATURE DE LA RECETTE	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Recouvrement de la gestion	Restes à recouvrer au 31 décembre
	Chap	Art	Parag					
71				IMPOTS ET TAXES	24 015 000	25 770 641	25 770 641	
	711			Impôts sur les personnes	16 000 000	17 238 397	17 238 397	
		7111		Taxe de développement local	16 000 000	17 238 397	17 238 397	
	712			Impôts liés à l'activité	6 215 000	5 451 664	5 451 664	
		7121		Patentes	215 000			
		7127		Impôt sur les traitements et salaires I.T.S. (personnel de la collectivité)	6 000 000	5 451 664	5 451 664	
	713			Impôts et taxes assimilés	800 000	2 026 080	2 026 080	
		7131		Taxe sur le bétail	500 000	1 134 486	1 134 486	
		7132		Taxe sur les armes à feu	300 000	891 594	891 594	
		7134		Taxe additionnelle sur l'exploitation minière et l'exploitation de carrière				
	719			Autres impôts et taxes assimilés	1 000 000	1 054 500	1 054 500	
		7192		Taxe ou vignettes sur les cycles à moteur et bicyclettes	1 000 000	1 054 500	1 054 500	
72				PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 282 500	1 608 940	1 608 940	
	720			Vente de récolte et de produits forestiers	500 000	598 940	598 940	
	722			Prestations de services	82 500			
		7221		Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	82 500			
	727			Autres produits de gestion courante	1 700 000	1 010 000	1 010 000	
		7272		Revenus des immeubles	1 700 000	1 010 000	1 010 000	
		72721		Loyers des magasins appartenant à la collectivité	700 000	705 000	705 000	
		72729		Autres loyers	1 000 000	305 000	305 000	
73				TRANSFERTS RECUS D'AUTRES ADMINISTRATIONS	561 928 332	267 422 318	267 422 318	
	730			Dotations	6 850 000			
		7301		Dotation générale de décentralisation	6 850 000			
	731			Subventions reçues	532 078 332	240 174 858	240 174 858	
		7311		Subventions de l'Etat	492 578 332	240 174 858	240 174 858	
		7318		Subventions d'autres organismes	39 500 000			
	732			Participations reçues	23 000 000	27 247 460	27 247 460	
		7322		Participation au fonctionnement des écoles fondamentales	20 000 000	27 247 460	27 247 460	

Conseil de Cercle de Kolokani

Page 1/2 Recettes Fonctionnement

20

Cercle Kolokani				OPERATIONS BUDGETAIRES DE RECETTES		SECTION FONCTIONNEMENT - Classes 7 et 8			Exercice 2013	
Sous-titre	Imputation			NATURE DE LA RECETTE	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Recouvrement de la gestion	Restes à recouvrer au 31 décembre		
	Chap	Art	Parag							
		7329		Autres participations	3 000 000					
				TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	588 225 832	294 801 899	294 801 899			

Conseil de Cercle de Kolokani

Page 2/2 Recettes Fonctionnement

Sous-titre	Imputation			NATURE DE LA DEPENSE	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Dépenses payées	Restes à payer au 31 décembre
	Chap	Art	Parag					
61				CHARGES DE PERSONNEL	475 366 527	240 126 639	240 126 639	
	611			Rémunération de base du personnel	433 510 172	205 556 857	205 556 857	
		6111		Rémunération principale	433 510 172	205 556 857	205 556 857	
		6112		Indemnités et primes				
	612			Rémunération du personnel non titulaire	900 000	301 224	301 224	
	614			Charges sociales et de prévoyance	30 656 355	30 656 355	30 656 355	
	617			Frais de formation du personnel (stages et séminaires)	1 400 000			
	619			Autres charges de personnel	8 900 000	3 612 203	3 612 203	
62				ACHATS DE BIENS ET SERVICES	65 008 645	28 080 463	28 080 463	
	621			Fournitures stockées	39 193 645	20 440 113	20 440 113	
		6211		Denrées alimentaires	15 343 645	11 644 530	11 644 530	
		6212		Matières combustibles, carburants et lubrifiants	4 000 000	3 330 490	3 330 490	
		6213		Produits d'entretien	150 000			
		6214		Fournitures, livres et matériels scolaires	16 000 000	4 306 545	4 306 545	
		6217		Fournitures de bureau stockées	3 500 000	1 058 548	1 058 548	
		62171		Fournitures et petits matériels	2 000 000	132 600	132 600	
		62172		Fournitures liées à l'informatique	1 500 000	925 948	925 948	
		62173		Fournitures : livres, cassettes, vidéo, etc...				
		6219		Autres fournitures stockées	200 000	100 000	100 000	
	622			Entretien, réparation et maintenance	8 000 000	2 764 200	2 764 200	
		6221		Immobilier	5 000 000	1 476 300	1 476 300	
		6222		Mobilier (matériel roulant en particulier)	3 000 000	1 287 900	1 287 900	
	623			Services extérieurs	150 000	47 200	47 200	
		6232		Autres services extérieurs	150 000	47 200	47 200	
		62329		Autres charges externes	150 000	47 200	47 200	
	624			Primes d'assurances	200 000			
	625			Achats non stockés de matières et fournitures	2 750 000	63 150	63 150	
		6251		Eau	300 000	27 750	27 750	
		6252		Electricité et autres énergies	150 000			

Sous-titre	Imputation			NATURE DE LA DEPENSE	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Dépenses payées	Restes à payer au 31 décembre
	Chap	Art	Parag					
		6253		Autres achats non stockés de matière et fournitures	100 000			
		6254		Fournitures d'entretien non stockables	200 000	35 400	35 400	
		6255		Fournitures de bureau non stockables	500 000			
		6257		Achat d'études et de prestations de services (aménagement de terrains, réaffirmation aux bénéficiaires)	1 500 000			
	626			Dépenses de communication (publicité, publications et relations publiques)	7 215 000			
		6265		Fêtes et cérémonies	500 000			
		6267		Autres services extérieurs	6 215 000			
		6269		Frais postaux et télécommunications	500 000			
	628			Transports	7 500 000	4 765 800	4 765 800	
		6282		Transports de personnes	7 500 000	4 765 800	4 765 800	
63				SUBVENTIONS	4 651 950	4 651 950	4 651 950	
	631			Subventions aux organismes	4 651 950	4 651 950	4 651 950	
64				TRANSFERTS COURANTS	1 200 000	250 000	250 000	
	643			Secours et aides aux indigents	600 000			
	647			Cotisations obligatoires	600 000	250 000	250 000	
66				AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 548 212	7 908 500	7 908 500	
	660			Indemnités et frais de formation des élus	8 849 211	4 471 000	4 471 000	
	664			Missions et réceptions	2 500 000	2 017 500	2 017 500	
	665			Voyages, déplacements	3 199 001	1 420 000	1 420 000	
67				IMPOTS ET TAXES	8 765 499	8 765 499	8 765 499	
	679			Autres impôts et taxes	8 765 499	8 765 499	8 765 499	
68				DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	5 000 000			
	682			Dotations aux provisions pour dépréciation	5 000 000			
		6822		Grosses réparations	2 000 000			
		6823		Dépréciations des immobilisations	3 000 000			
83				CHARGES HORS GESTION COURANTE	5 208 749	4 101 950	4 101 950	
	839			Autres charges	5 208 749	4 101 950	4 101 950	

Sous-titre	Imputation			NATURE DE LA DEPENSE	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Dépenses payées	Restes à payer au 31 décembre
	Chap	Art	Parag					
89				PRELEVEMENT	8 476 250			
	891			Prélèvement de la section de fonctionnement	8 476 250			
				TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	588 225 832	293 885 001	293 885 001	

22

Sous-titre	Imputation			NATURE DE LA RECETTE	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Recouvrement de la gestion	Restes à recouvrer au 31 décembre
	Chap	Art	Parag					
11				RESULTAT PATRIMONIAL	8 476 250	774 000	774 000	
	111			Réserves capitalisées	8 476 250	774 000	774 000	
		1111		Excédents de fonctionnement capitalisés	8 476 250	774 000	774 000	
12				SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	404 500 000	44 787 797	44 787 797	
	121			Subventions d'investissement de l'Etat	145 000 000	9 155 163	9 155 163	
	127			Subventions d'investissement d'organismes internationaux et étrangers	150 000 000	35 632 634	35 632 634	
	129			Autres subventions d'investissement	109 500 000			
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	412 976 250	45 561 797	45 561 797	

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	412 976 250	588 225 832	1 001 202 082
Ordres de recettes émis (b)	45 561 797	294 801 899	340 363 696
Réductions d'ordres de recettes (c)			
Recettes nettes (d=b-c)	45 561 797	294 801 899	340 363 696
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	412 976 250	588 225 832	1 001 202 082
Mandats émis (f)	26 596 153	293 885 001	320 481 154
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h=f-g)	26 596 153	293 885 001	320 481 154
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 965 644	916 898	19 882 542
Excédent	18 965 644	916 898	19 882 542
Déficit			

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement		18 965 644	18 965 644
Fonctionnement		916 898	916 898
TOTAL		19 882 542	19 882 542

	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser (1)
RESULTAT DE LA GESTION PRECEDENTE			
Excédent ou		2 996 819	
Déficit			
Recettes extraordinaires (investissements)	412 976 250	45 561 797	
Recettes ordinaires (fonctionnement)	588 225 832	294 801 899	
TOTAL DES RECETTES DE LA GESTION	1 001 202 082	340 363 696	
Dépenses extraordinaires (investissements)	412 976 250	26 596 153	
Dépenses ordinaires (fonctionnement)	588 225 832	293 885 001	
TOTAL DES DEPENSES DE LA GESTION	1 001 202 082	320 481 154	
EXCEDENT DE GESTION ou		19 882 542	
DEFICIT DE GESTION			
SOLDE AU 31/12/2012 EXCEDENT DE GESTION ou		22 879 361	
DEFICIT DE GESTION			

(1) Indiquer le montant des mandats impayés au cours de la gestion et des sommes non recouvrées

Les receveurs soussignés affirment, sous les peines de droit, que les recettes et les dépenses portées sur le présent compte sont A Kolokani, le 31 Décembre 2013

Le(s) comptable(s) :

NB : le présent compte peut être signé par le seul comptable en exercice, sous réserve qu'il ait recueilli la procuration de son (ses) prédécesseur(s).

[Signature]


Vu par, Maire de la Commune de Conseil de Cercle Kolokani, qui certifie que les montants des sommes à recouvrer et mandats émis sont conformes à ses écritures d'Ordonnateur.

Il déclare en outre que le présent compte de gestion a été approuvé par délibération du conseil communal le avec / sans (1) observation.

A Kolokani, le 20/02/2014

LE PRÉSIDENT



[Signature]
Diagji

Vu et vérifié par le Trésorier Payeur Régional de qui déclare que le montant des dépenses payées et des recettes encaissées indiquées dans le compte sont conformes à ceux enregistrés dans ses écritures

A, le

Le Trésorier Payeur Régional :

Annexe 4- Budget prévisionnel 2014.

Cercle de Kolokani
Conseil de Cercle

BALANCE GENERALI 

Page 13
Année 2014

Budget Primitif 2014

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses de fonctionnement:...	385 460 640	Recettes de fonctionnement	385 460 640
Dépenses d'investissement	169 121 655	Recettes d'investissement	169 121 655
Total des dépenses	554 582 295	Total des recettes	554 582 295
Pour mémoire: montant du prélèvement sur recettes ordinaires. 27,46%: 8760000 FCFA			

Le présent rapport a été établi par le Cercle de Kolokani. Les données qu'il contient sont réservées à l'information et à l'utilisation exclusive du Cercle de Kolokani et du Département des Yvelines. La communication de ce rapport à des tiers est soumise à accord préalable du Cercle de Kolokani et du Département des Yvelines.

CONTACT

Cercle de Kolokani

Kolokani- République du Mali

Djiadji DIARRA, Président

Téléphone : +223 (76) 21 12 52

E-mail : diadjidiarra@yahoo.fr